




Du 31 mai au 6 juin,  
nous reversons 5 centimes à

l' Association des Paralysés de France  
pour chaque croissant acheté

 **La Fête  
du Sourire**

a pour but de faire évoluer le regard  
du grand public sur le handicap  
mais aussi de collecter des fonds pour  
financer les actions menées par l'APF.